

REQUÉRANT OU DEMANDEUR

Nom :	<input type="text"/>		
Adresse :	<input type="text"/>		
Ville et Code postal :	Ville : <input type="text"/>	Code postal :	<input type="text"/>
Téléphone :	Résidentiel : <input type="text"/>	Cellulaire : <input type="text"/>	Travail : <input type="text"/>
Propriétaire :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (* Une procuration du propriétaire est requise)		

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse ou lot :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Même adresse que celle du requérant
Code postal :	<input type="text"/>	

ENTREPRENEUR OU EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Exécutant des travaux :	<input type="checkbox"/> Requérant <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Entrepreneur : <input type="text"/>		
Adresse :	<input type="text"/>		
Ville et Code postal :	Ville : <input type="text"/>	Code postal :	<input type="text"/>
Téléphone :	Bureau : <input type="text"/>	Cellulaire : <input type="text"/>	Télécopieur : <input type="text"/>
# Régie du bâtiment du Québec (RBQ) :	<input type="text"/>	* Vérifier si votre entrepreneur détient la bonne sous-catégorie de licence valide.	
# Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :	<input type="text"/>	* Vérifier si votre entrepreneur est inscrit au registre des entreprises.	

ÉCHÉANCE ET VALEUR DES TRAVAUX


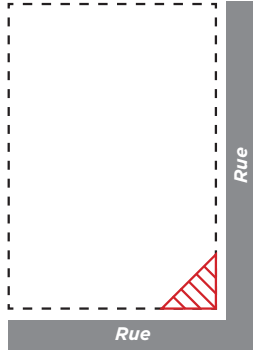
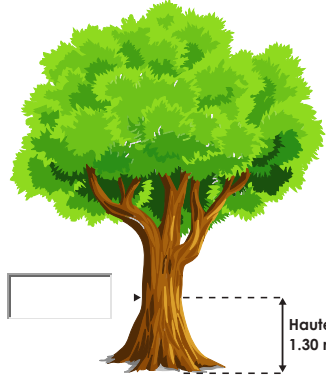
Date début des travaux :	<input type="text"/>
Date de fin des travaux :	<input type="text"/>
Valeur des travaux :	<input type="text"/> \$ * Le montant doit inclure le coût des matériaux et de la main d'oeuvre avant taxes.



MISE EN GARDE: Il est interdit de couper un arbre d'un diamètre supérieur à 10 cm mesuré à 1.30 m au-dessus du sol dans la cour avant d'un terrain sans l'obtention d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le service de l'urbanisme et développement économique au 418-285-0110 au poste #4 ou visitez le www.villededonnacona.com

DESCRIPTION ET NATURE DE L'ABATTAGE

Projet :	<input type="checkbox"/> Abattage	<input type="checkbox"/> Émondage/élagage
Raison de l'abattage :	<input type="checkbox"/> Arbre mort ou malade <input type="checkbox"/> Arbre dangereux <input type="checkbox"/> Arbre nuisible pour les autres arbres <input type="checkbox"/> Arbre susceptible de causer des dommages <input type="checkbox"/> Arbre situé à moins de 3 m de la fondation	<input type="checkbox"/> Conifère occupant plus de 50% de la cour avant <input type="checkbox"/> Peuplier, érable argenté ou saule à hautes tiges <input type="checkbox"/> Permettre des travaux autorisés par la Ville <input type="checkbox"/> Préserver ou créer une percée visuelle dans l'intérêt public
Localisation :	<input type="checkbox"/> Cour avant <input type="checkbox"/> Cour arrière <input type="checkbox"/> Cour latérale <input type="checkbox"/> Propriété publique	
Caractéristiques du milieu :	<input type="checkbox"/> Zone riveraine <input type="checkbox"/> Zone inondable <input type="checkbox"/> Talus ou forte pente <input type="checkbox"/> Zone protégée	
Caractéristiques des arbres :	Nombre d'arbres à abattre : <input style="width: 50px;" type="text"/> Diamètre approximatif du tronc : <input style="width: 50px;" type="text"/> m Essence (s) : <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
Remplacement prévu :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui * Remplacement obligatoire si moins de 2 arbres en cour avant.	
Localisation des arbres et diamètre du tronc : (CROQUIS)	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Terrain intérieur</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>OU</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Terrain d'angle</p>  </div> </div> <div style="margin-left: 20px;">  <p>Tronc d'un diamètre de : <input style="width: 50px;" type="text"/></p> <p style="margin-left: 150px;">Hauteur de 1.30 mètre</p> </div>	

DOCUMENTS À FOURNIR (selon le cas)

- Plan de localisation démontrant le milieu environnant (lacs, cours d'eau, talus, etc.) ainsi que l'emplacement des arbres à abattre;
- Photographies de chacun des arbres à abattre;
- Rapport ou avis signé par un membre d'un ordre professionnel compétent justifiant l'abattage de l'arbre (lorsqu'exigé);
- Expertise géotechnique réalisée par un membre d'un ordre professionnel compétent (lorsqu'exigée);
- Formulaire et documents nécessaires lorsque la demande est soumise au PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale);
- Procuration du propriétaire (lorsqu'applicable);

** D'autres documents peuvent être requis selon le cas. De plus, le requérant a l'entière responsabilité de faire signer ses plans par un professionnel membre en règle de l'ordre reconnu et en fonction de la loi qui régit leur champ professionnel respectif.*

SIGNATURE ET DATE

Signature :

Date :

MISE EN GARDE: Il est interdit de couper un arbre d'un diamètre supérieur à 10 cm mesuré à 1.30 m au-dessus du sol dans la cour avant d'un terrain sans l'obtention d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le service de l'urbanisme et développement économique au **418-285-0110** au poste #4 ou visitez le www.villededonnacona.com



Service de l'urbanisme et développement économique
138 avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1